

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 12 février 2016**

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mrs SCHUTZ, BOUCHER, PAIRON et FISCHER, Mmes LUDWIG et RESLINGER

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 30 octobre 2015.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2015. Le procès-verbal est approuvé. Le Maire fait un bref rappel des résultats des élections régionales de décembre. Il regrette que le public ne se soit pas déplacé à l'occasion du spectacle musical qui a lieu à la salle le dimanche 13 décembre. Il fait le point sur le dossier du schéma départemental de coopération intercommunal, il pense que le nouveau Préfet va imposer, comme le prévoit la loi, le seuil de 15 000 habitants qui permet à une communauté de communes de ne pas fusionner avec une autre communauté. Comme la CCPB n'atteint pas ce seuil, une fusion de communautés s'impose ; la proposition initiale de fusion de la CCPB avec les 2 communautés de Pange et du Haut Chemin (Vigy) a fait l'objet un rejet quasi-unanime de toutes les communes concernées et des 3 communautés. Le projet actuellement envisagé et qui trouve un écho majoritairement favorable des communes, porte sur la fusion des 2 communautés de communes de Boulay et de La Houve (secteur Falck, Merten, Hargarten ....)

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Maire cède la présidence à M Raymond DECHOUX pour l'examen du compte administratif de la commune pour 2015 et quitte la salle du conseil.

Les comptes se présentent comme suit :

#### 1) Section de fonctionnement /

##### **DEPENSES**

CHAPITRE	Intitulé du chapitre	Crédits votés	Dépenses réalisées au 31/12/2015
011	Charges à caractère général	152 550,00	139 485,22
012	Charges de personnel	108 820,00	108 351,92
014	Dotations versées à la ccpb	11 000,00	10 930,24
65	Autres charges de gestion	58 700,00	55 409,99
66	Charges financières	2 200,00	812,32
67	Charges exceptionnelles	200,00	60,00
023	Virement à la section d'invest	151 967,00	
	<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>333 470,00</b>	<b>315 049,69</b>
	<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>485 437,00</b>	<b>315 049,69</b>

##### **RECETTES**

CHAPITRE	Intitulé du chapitre	Crédits votés	Recettes réalisées au 31/12/2015
013	Atténuation de charges	0,00	86,24
70	Vente récoltes et produits forestiers	87 650,00	76 029,51
73	Impôts et taxes	135 608,00	132 683,94
74	Dotations, subventions	121 450,00	113 446,41
75	Autres subventions, participations	57 000,00	59 303,78
76	Produits financiers	3,36	2,70
77	Produits exceptionnels	0,00	122,95

	<b>RECETTES REELLES</b>	<b>401 711,36</b>	<b>381 675,53</b>
	Excédent de fonct reporté	83 725,64	83 725,64
	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>485 437,00</b>	<b>465 401,17</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Nature de l'opération	Dépenses		Recettes	
	Crédits ouverts	Réalisées	Crédits ouverts	Réalisées
<b>Opérations financières</b>				
Remboursement capital des emprunts	25 000,00	24 876,20		
Remboursement d'une caution	500,00	307,10		
Excédent d'investissement reporté			40 088,97	40 088,97
FCTVA			20 700,00	18 820,37
TLE			1 000,00	2 106,84
Excédent de fonctionnement			76 479,58	76 479,58
Virement à la section de fonct			151 967,00	
<b>Opérations de travaux</b>				
Frais d'étude	25 000,00	0,00		
Achat logiciels informatiques	5 200,00	4 391,04		
Acquisition terrains	19 100,00	0,00		
Matériel de transport	9 000,00	7 260,00		
Entretien forêt communale	27 114,00	26 971,00		
Installations agencements	0,00	3 496,90		
Acquisition de matériel de bureau	2 700,00	5 960,77		
Achat mobilier	4 989,08	0,00		
Achat divers	19 133,00	17 552,53		
Travaux dans bâtiments communaux	21 763,50	1 863,53		
Travaux de voirie et réseaux	41 899,20	7 967,80		
Rénovation et mise aux normes mairie	24 000,00	0,00		
Travaux de voirie rue de la Colline	24 836,77	0,00		
Aménagement d'un parking cimetière	60 000,00	11 725,64		
Création d'un stade multisports	72 000,00	2 441,28		
Subvention Région stade multisports			26 000,00	0,00
Subvention Région			0,00	6 000,00
Subventions Département parking			0,00	12 510,00
Subvention Etat			3 000,00	3 000,00
Autres subventions			0,00	11 467,50
Emprunt pour stade multisports			50 000,00	0,00
Dépôt de cautions			500,00	0,00
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>382 235,55</b>	<b>114 813,79</b>	<b>382 235,55</b>	<b>170 473,26</b>

Le CM approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune pour 2015 qui dégage un excédent global de 206 010,95 €.

Le Maire réintègre la réunion et fait ses commentaires sur la situation financière de la commune. Le CM se prononce sur l'affectation du résultat et approuve le compte de gestion présentée par la Trésorière municipale de Boulay.

**TRAVAUX**

Le CM prend connaissance de la nouvelle demande d'achat du terrain communal situé à l'intersection de la rue des Jardins et de la rue de Teterchen par M et Mme Briquet. Le CM approuve la vente de ce terrain d'une superficie de 5,84 ares au prix de 6 000 € l'are.

Le Maire informe le CM de la prochaine mise en peinture des lampadaires de la rue principale par la société Decopaint 57 de Boulay pour un montant de 9 744,00 € TTC ainsi que la réfection de la cheminée de l'école pour un montant de 1 240,24 € par la société G2C de Metz.

Le Maire rend compte des résultats de la consultation des entreprises pour la réalisation d'un espace multisports près du terrain de football. Après renégociation du prix d'ensemble, le Maire propose de retenir l'offre présentée par la société DHR de Moulins les Metz pour un montant de

63 980,00 €. Le CM donne son accord.

### **DECISIONS FINANCIERES**

Dans le cadre de l'aménagement d'une cuisine dans un logement communal, le CM approuve la réalisation en régie de ces travaux et s'engage à inscrire une somme de 5 000 € au budget 2016. Le montant mensuel du loyer de ce logement est fixé à 350 €.

Le Maire indique qu'il convient de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR afin de pouvoir financer la rénovation de la toiture de l'école maternelle. Le CM approuve le devis présenté par l'entreprise Magnani de Carling pour un montant de 25 684,10 € HT ;

Le CM prend acte du changement du titulaire du bail pour la location des terres agricoles de la commune. Un nouveau bail sera souscrit entre la commune et SCEA Lagrange.

### **DIVERS**

Le Maire réprecise les conditions de mise à disposition du bois de chauffage à la demande de l'ONF. Le CM confirme le prix du stère à 12 € s'agissant du régime de l'affouage pour les habitants de la commune et du régime de la cession pour les personnes extérieures à la commune.

Le Maire donne des explications sur la convention concernant le projet de création d'un réseau « fibre optique » par la CCPB. Le CM prend acte des conditions financières prises en charge par la commune pour les prochaines années et autorise le maire à signer cette convention.

Après avoir entendu les explications du Maire, le CM prend acte du rapport présenté par la CCPB pour le schéma de mutualisation.

Le CM décide de prendre une motion demandant que l'Etat respecte ses engagements sur le plan financier dans le dossier de la remontée de la nappe dans l'Ouest du Bassin Houiller, il est cependant constaté que la commune de COUME sera peu touchée par la remontée des eaux de la nappe.

Le Maire fait le point sur le dossier d'accessibilité et la nature des travaux à entreprendre en 2016 et les années suivantes, le CM décide de solliciter une subvention exceptionnelle pour financer une première tranche de travaux de mise aux normes ainsi que le remplacement des différents portails d'accès aux cours des écoles primaire et maternelle.

Le Maire,